

# LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE OFFICIEL

DU BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

(PARAISSANT A BERNE LE 15 DE CHAQUE MOIS)

SUISSE: — UN AN . . . . . 5 francs  
UNION POSTALE: — UN AN . . . . . 5 fr. 60  
AUTRES PAYS: — UN AN . . . . . 6 fr. 80

On ne peut s'abonner pour moins d'un an  
Envoyer le montant de l'abonnement par mandat postal

DIRECTION ET RÉDACTION: BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, A BERNE

ABONNEMENTS: BELGIQUE: chez M. Louis CATTREUX, secrétaire de l'Association littéraire et artistique internationale, 1, Rue des Riches-Claires, Bruxelles. — FRANCE: chez M. Henri LEVÉQUE, agent général de ladite association, 17, Rue du Faubourg Montmartre, Paris. — SUISSE ET AUTRES PAYS: MM. Jent & Reinert, Imprimeurs, Berne. — On s'abonne aussi aux BUREAUX DE POSTE.

## SOMMAIRE:

LE CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE PARIS.

DOCUMENTS OFFICIELS. Italie. *Statistique de la presse périodique en 1887.*

LA STATISTIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES LITTÉRAIRES.

DE LA SUPPRESSION DE LA CAUTION JUDICATUM SOLVI EN MATIÈRE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, par L. Cattreux (II<sup>e</sup> partie).

FAITS DIVERS.

BIBLIOGRAPHIE.

## LE CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE PARIS

Pendant l'exposition de 1878, la *Société des gens de lettres* a provoqué un Congrès de littérateurs et d'artistes du monde entier, pour discuter les principes généraux devant régir le droit d'auteur en tous pays, et pour rechercher les moyens d'unifier dans une certaine mesure les législations existantes. Ce Congrès a été d'une très-grande importance, d'abord par la solution qu'il a donnée à plusieurs questions du plus haut intérêt, puis parce qu'il a donné naissance à l'*Association littéraire internationale*. On sait que cette dernière s'est donné pour tâche de faire reconnaître par tous les États civilisés les droits sacrés de l'auteur sur son œuvre, que dans ce but elle a organisé des congrès annuels se réunissant chaque fois dans un autre pays, et que c'est elle qui a donné la première impulsion tendant à la constitution de l'Union internationale pour

la protection des œuvres littéraires et artistiques.

A l'occasion de l'exposition universelle de 1889, la *Société des gens de lettres* a organisé, avec le concours de sa fille, l'*Association littéraire internationale*, un second Congrès devant continuer l'œuvre du premier. Bien des progrès avaient été accomplis dans l'intervalle; la Convention internationale du 9 septembre 1886 avait déjà résolu plusieurs problèmes importants d'une manière satisfaisante; aussi les questions soumises au Congrès ne portaient-elles que sur un petit nombre de points, qui n'étaient pas touchés dans la Convention ou qui ne paraissaient pas avoir été résolus par elle dans un sens suffisamment favorable aux droits de l'auteur.

Ces questions concernaient le droit exclusif de traduction, les articles de journaux et de recueils périodiques, les emprunts faits pour des chrestomathies, la dramatisation des romans, les lectures publiques, et l'utilité que pourrait avoir une loi réglant les rapports entre auteurs et éditeurs. Les rapporteurs étaient M<sup>es</sup> Pouillet et Huart, membres distingués du barreau de Paris, et bien connus pour leurs beaux travaux sur la propriété intellectuelle.

Sur toutes ces questions il s'est produit des divergences de vues. Les uns voulaient affirmer le droit de l'auteur jusque dans ses dernières conséquences logiques; d'autres avaient surtout en vue la diffusion des idées, et pensaient à la gloire de l'écrivain et à l'influence exercée par lui sur les masses plutôt qu'à la rémunération de son travail.

C'est dans la question du droit exclusif de traduction que ces différentes manières de voir se sont le plus accentuées. Le plus grand nombre était favorable à l'assimilation pure et simple du droit de traduction au droit général de reproduction; mais plusieurs voix se sont fait entendre contre l'adoption d'une résolution aussi radicale. Elles objectaient le droit qu'avaient les pays de faible production de se tenir au courant du mouvement littéraire des pays plus favorisés; l'intérêt qu'il y avait à ce qu'une mauvaise traduction ne fût pas protégée au delà d'une certaine durée, afin qu'elle pût être remplacée par une traduction meilleure; la diminution qui ne manquerait pas de se produire dans le nombre des traductions, diminution qui aurait son contre-coup fâcheux dans toutes les industries qui concourent à la production du livre. Entre les partisans et les adversaires de l'assimilation absolue venait se placer un groupe intermédiaire, qui était favorable à l'introduction de ce principe dans les législations intérieures, mais ne désirait pas le voir inscrire dès maintenant dans la Convention internationale, afin de ne pas éloigner de cette dernière bien des États dont l'accession serait fort désirable. Ce groupe proposait le maintien, pour le droit exclusif de traduction, du terme de dix ans fixé actuellement par la Convention; mais, allant plus loin que cette dernière, il voulait prolonger le droit de l'auteur sur la traduction pendant toute la durée de son droit sur l'œuvre originale, s'il avait traduit ou fait traduire cette dernière dans le sus-

dit délai de dix ans; d'après ce système, le droit exclusif de traduction aurait pu atteindre le maximum de durée, sans qu'aucun pays eût pu être privé d'une traduction en sa langue pendant plus de dix ans. — Le Congrès a jugé préférable d'affirmer le principe absolu de l'assimilation complète, et de laisser aux Conférences diplomatiques le soin de chercher les rédactions de conciliation devant donner satisfaction au plus grand nombre de pays possible.

Dans son article 7, la Convention autorise la reproduction des articles de journaux et de recueils périodiques, à moins que les auteurs ou éditeurs ne l'aient expressément interdite; elle fait toutefois une exception en ce qui concerne les articles de discussion politique, les nouvelles du jour et les faits divers, dont la reproduction est entièrement libre. Le Congrès a été d'avis que cette disposition n'était pas conforme aux principes qui doivent régir le droit d'auteur, et a déclaré qu'en règle générale l'auteur ne devait être astreint à aucune mention spéciale d'interdiction, mais qu'au contraire, la reproduction ne devait être considérée comme licite que si elle avait lieu avec le consentement de l'auteur. Une exception à cette règle a été faite relativement aux articles politiques, lesquels peuvent être reproduits à condition que la source en soit indiquée, et relativement aux faits divers, nouvelles et télégrammes, qui, s'ils ne constituent pas une œuvre littéraire, peuvent être reproduits sans autorisation.

On a demandé si les journaux qui organisent à grands frais un service de dépêches télégraphiques ne devraient pas jouir d'un délai de quelques heures au moins, pendant lequel les autres journaux ne pourraient pas reproduire les dépêches dont il s'agit. Il a été répondu que le Congrès n'entendait nullement se prononcer sur cette question, qui est une question commerciale; que la décision prise quant à la reproduction des dépêches se rapportait uniquement à la propriété littéraire, et qu'elle était absolument indépendante du moment où la reproduction avait lieu.

La question des chrestomathies et celle de la reproduction d'une œuvre littéraire au moyen de lectures publiques ont été très-discutées, et l'on trouvait dans les camps opposés d'ardents champions du droit d'auteur. Ceux qui voulaient subordonner les

emprunts ou les lectures à l'autorisation des auteurs, faisaient valoir que ceux-ci ne pouvaient être contraints à voir figurer leurs écrits dans un recueil dont ils n'approuveraient pas la tendance ou la composition; qu'ils pouvaient avoir des raisons pour que telle de leurs œuvres fût citée de préférence à telle autre; qu'une lecture mal faite pouvait faire rejaillir du ridicule sur l'œuvre lue et sur son auteur, et que la vente d'un livre nouveau pouvait être compromise par des lectures publiques faites au moment de son apparition. A cela on répondait qu'il pouvait, dans certains cas, être extrêmement difficile de savoir à qui il fallait demander l'autorisation d'insérer tel morceau dans une chrestomathie; qu'un emprunt de ce genre ne portait aucun préjudice pécuniaire à l'auteur, mais qu'au contraire il incitait le lecteur à se procurer les autres ouvrages sortis de la même plume; enfin, que l'intérêt de l'instruction publique exigeait que l'on pût faire sans trop de difficultés des recueils initiant la jeunesse aux chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine. Quant aux lectures et récitations publiques, les partisans d'un système libéral reconnaissent généralement que la liberté absolue pouvait, dans certains cas, porter préjudice à l'auteur; aussi certains d'entre eux proposaient-ils de n'autoriser que les lectures gratuites, et cela seulement après qu'il se serait écoulé un certain nombre d'années depuis la publication de l'œuvre. — Comme pour la traduction, le Congrès s'en est tenu aux principes généraux, et a proclamé le droit absolu de l'auteur.

Presque chaque fois qu'il est question de dramatisation ou d'adaptation, il faut commencer par écarter des malentendus. C'est ainsi qu'au Congrès, on a dû établir préalablement que personne n'entendait assurer à l'auteur un droit exclusif sur les situations imaginées, ou sur les idées mises en circulation par lui. Ce qu'on veut, en interdisant la dramatisation non autorisée, c'est empêcher la transposition plus ou moins mécanique du récit en dialogue, l'emprunt plus ou moins complet de la texture de l'œuvre, alors même que l'arrangeur changerait le lieu de l'action, le nom des personnages et certains détails secondaires, pour adapter la pièce au goût d'un public étranger; il s'agit de frapper le travail peu artistique qui est si bien qualifié par le terme de

*démarquage*. Une fois la question bien comprise, le Congrès a été unanime à décider que la dramatisation non autorisée d'un roman constituait une reproduction illicite.

La dernière question a été loin de réunir la même unanimité. Il s'agissait de savoir si une loi spéciale était nécessaire pour régler les rapports entre auteurs et éditeurs. La commission, à laquelle cette question avait été préalablement soumise, avait reconnu que les rapports dont il s'agit étaient d'une nature si spéciale qu'il pouvait surgir, en l'absence de contrat, bien des difficultés impossibles à résoudre par le droit commun. A la séance générale, les opinions étaient divisées, et le Congrès finit par donner raison, par deux voix de majorité, à ceux qui estimaient qu'une loi spéciale n'était pas nécessaire; il n'a toutefois été adopté aucune résolution dans ce sens, mais on s'est borné à passer à l'ordre du jour sur la question. Au cours de la discussion, un des orateurs a affirmé, sans être contredit, qu'en France il n'y avait pas de procès entre auteurs et éditeurs, ce qui prouvait bien que leurs rapports réciproques étaient satisfaisants: A quoi bon faire une loi, dans ces conditions? Elle ne pourrait que donner lieu à des procès! Cet argument, qui est tout à la louange de la librairie française, a probablement contribué pour une bonne part à former la faible majorité que nous venons de constater; mais il n'a pas convaincu chacun, et les partisans d'une loi sur le contrat d'édition déclaraient le jour même que la question serait reprise à bref délai.

Nous venons de rendre compte à grands traits des délibérations du Congrès sur les matières de jurisprudence générale et de relations internationales. Il nous serait agréable de pouvoir encore donner une idée des débats qui ont eu lieu sur les questions littéraires et d'économie sociale, et qui portaient sur *la science dans la littérature contemporaine, la littérature russe en France, et la condition des gens de lettres dans chaque État depuis 1878*. Nous voudrions aussi dire quelques mots du charmant discours par lequel M. Jules Simon a ouvert le congrès, ainsi que des fêtes que la Société des gens de lettres et la Ville de Paris ont offertes à leurs hôtes. Mais le temps et l'espace nous manquent pour cela. Qu'il nous suffise de dire que les membres étran-

gers du Congrès ont reçu un accueil à la fois cordial et splendide, et qu'ils garderont un agréable souvenir des quelques jours qu'il leur a été donné de passer dans la capitale de la France.

Nous donnerons, dès qu'il nous sera parvenu, le texte officiel des résolutions adoptées.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### STATISTIQUE

ITALIE. — STATISTIQUE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN 1887.

Le Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a édité une « statistique de la presse périodique en 1887 ». Nous en extrayons les données suivantes. (1)

Le nombre des périodiques (journaux et revues) publiés le 31 décembre 1887 dans 232 communes du royaume — 8025 communes n'ont aucun journal — est de 1606, ce qui équivaut à la proportion de 1 journal sur 18,842 habitants. (2) Deux cents de ces journaux sont illustrés. Les publications se répartissent comme suit entre les 16 catégories que la Direction générale de statistique du Ministère a établies :

1. Publications politiques (à l'exclusion de celles ayant un caractère politico-religieux) . . . . .	429
2. » politico-religieuses . . . . .	72
3. » administratives, juridiques, économiques et appartenant au domaine des sciences sociales . . . . .	283
4. » agricoles, industrielles (à l'exclusion de celles consacrées à la technologie), commerciales, financières . . . . .	198
5. » d'annonces (y compris les horaires des chemins de fer) . . . . .	38
6. » littéraires, littéraires-scientifiques, historiques, archéologiques, bibliographiques . . . . .	108
7. » didactiques et pédagogiques . . . . .	67
8. » religieuses . . . . .	115
A reporter . . . . .	1310

(1) Le tableau complet (c'est-à-dire les publications classées par provinces) est reproduit dans la partie officielle du journal: *I Diritti d'Autore* (n° 2, année 1889).

(2) Le *Giornale della Libreria* (n° 3, 1889) sait en outre que 135 de ces publications paraissaient quotidiennement et que 442 journaux virent le jour en 1887, tandis que 409 disparurent.

Report . . . . .	1310
9. Publications appartenant au domaine des sciences mathématiques et physiques (pures et appliquées) et de la technologie industrielle . . . . .	31
10. » militaires . . . . .	13
11. » du domaine de la médecine, la chirurgie et l'hygiène, de l'anthropologie et de l'histoire naturelle . . . . .	89
12. » traitant de la géographie et de voyages . . . . .	40
13. » musicales et dramatiques . . . . .	34
14. » du domaine des beaux-arts . . . . .	9
15. » et journaux de mode . . . . .	23
16. » humoristiques . . . . .	42
17. » n'ayant pu être classées dans les catégories précédentes . . . . .	46
Total	1,606

## LA STATISTIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES LITTÉRAIRES

L'année passée, à pareille époque, nous avons fait le premier pas d'exploration dans le domaine désigné par le titre de cet article, en exprimant, autour des tableaux comparatifs de la production littéraire en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis, quelques idées sur l'opportunité de l'établissement d'une statistique internationale (1). Nous avons ensuite donné quelques commentaires sur les chiffres relevés, montré les difficultés du groupement des livres et soumis à l'appréciation des personnes d'expérience une esquisse de classification scientifique uniforme des diverses publications. Lorsque nous avons entrepris ce que nous avons pris soin d'appeler « un début modeste qui ne constitue qu'un essai », nous nous rendions bien compte — et nous l'avons exprimé — du fait que l'établissement d'une bonne statistique internationale n'est pas l'œuvre d'un jour. Nos prévisions ont été confirmées, et comme elles étaient dépourvues d'illusions, nous nous sommes épargné un désappointement. Nous n'avons à signaler aucun succès direct de l'impulsion que nous avons essayé de donner à cette œuvre, mais nous avons la satisfaction

(1) *Droit d'Auteur* 1888, p. 56.

de voir les cadres de notre travail élargis, car en suivant attentivement les manifestations nouvelles qui se sont produites dans ce champ spécial d'activité, nous avons pu faire entrer cette année dans nos calculs un nombre double de pays.

L'établissement d'un résumé de la bibliographie universelle se heurterait-il à un certain scepticisme, voire même à la négation de toute utilité de la classification, sur une base uniforme, des œuvres littéraires sorties de presse? Cela ne nous paraît guère probable. Nous sommes les premiers à reconnaître qu'il ne faut pas tout attendre des groupements numériques sur ce terrain si mobile, mais il faut encore moins, croyons-nous, leur dénier toute valeur. L'industrie du livre et toutes celles qui s'y rattachent méritent bien qu'on aligne quelques chiffres en leur honneur, non-seulement pour faire ressortir le nombre considérable de personnes qui vivent du mouvement littéraire et de l'imprimerie, mais aussi pour chercher dans ces chiffres les enseignements qu'ils comportent. Nous jetterons un jour un coup-d'œil sur la place qu'occupe dans la société la confection du livre depuis l'apport du manuscrit jusqu'à l'acquisition par le client, et cet examen démontrera qu'il y a là une des branches les plus importantes de l'activité humaine.

Du reste, les colonnes de statistique se remplissent dans les différents pays; le bilan de la vie intellectuelle condensée dans le livre est tracé. Serait-ce par habitude commerciale, par manie des nombres, par orgueil ou parade? Tous ces mobiles ne sauraient raisonnablement expliquer la somme considérable de travail dépensé. Pour qu'on ne s'en lasse pas, il faut y avoir d'autres motifs. Nous les chercherons et les passerons rapidement en revue.

La diminution ou l'augmentation de la production littéraire générale ou de celle des branches spéciales font constater d'abord des choses tout extrinsèques: par exemple l'existence d'une crise économique qui sévit surtout avec force aux dépens du livre, pris pour un luxe dans les époques de « concentration budgétaire »; ou bien l'accroissement des ressources du public; ou bien encore l'influence de la mode qui dans certains cercles importants est tantôt à l'achat de bibliothèques richement garnies et soigneu-

sement choisies, tantôt à l'acquisition d'objets de curiosités, d'antiquités réelles ou fabriquées.

Mais comme le nombre des publications n'est pas le critère exclusif et le plus sûr de la prospérité ou de la souffrance du commerce des livres, ces constatations resteront à la superficie des choses. Voici plutôt une série de questions qui pourront être élucidées d'une manière plus sérieuse et plus intéressante par des déductions tirées des tableaux statistiques.

La production des livres augmente-t-elle en raison directe de l'accroissement de la population, ou quelle relation y a-t-il entre les deux phénomènes?

Le goût de la lecture devient-il plus prononcé et se développe-t-il en raison des résultats que l'on est en droit d'attendre équitablement de la propagation vigoureuse de l'instruction publique dans tous les pays et en particulier de l'essor donné à l'instruction primaire?

Eu égard à ces deux éléments — l'augmentation de la population et les progrès de la culture générale — la production littéraire reste-t-elle au-dessous des besoins véritables, atteint-elle son apogée ou y a-t-il excès de production?

L'augmentation du nombre des littérateurs et surtout de ceux qui gagnent leur vie par la plume est-elle régulière ou brusque?

Les hommes de lettres modernes exercent-ils sur le public lecteur plus ou moins d'attraction que les écrivains d'époques antérieures et en particulier ceux que l'on appelle les classiques?

Y a-t-il des courants puissants dans la littérature actuelle qui entraînent un peuple ou y a-t-il plus de réclame et de bruit autour de certaines écoles littéraires que de puissance réelle?

Des tendances spéciales du goût se manifestent-elles par exemple en faveur de l'histoire, de la géographie, etc.?

Les statistiques prises dans un ensemble de quelques années et questionnées discrètement donneront à toutes ces questions des réponses assez probantes.

Il y a plus. Nous avons observé que le désir d'expliquer les divers tableaux pousse leurs auteurs à l'examen de la vie littéraire de leur nation. Dans cet examen de conscience les plaintes et les louanges sont exprimées d'une manière plus concise, parce qu'elles se basent sur des chiffres.

C'est ainsi que le problème que fait

naître le rapport entre la littérature périodique et journalière et les publications dans le sens restreint du mot, problème qui préoccupe aujourd'hui bien des esprits, est souvent discuté. Le journal et la revue tuent-ils le livre comme le prétendent tant de voix, ou leur développement mutuel est-il normal? Ce point où la statistique jouera un rôle mérite que nous l'exposions sommairement.

C'est faire un lieu commun auquel la vérité nous astreint, de dire que l'activité commandée à notre époque par des découvertes scientifiques grandioses, exige de nous des dépenses plus fortes et plus variées de forces nerveuses, nous ôte souvent le loisir de lire des ouvrages de longue haleine, de les lire consciencieusement, de les méditer ou de les savourer; par conséquent, nous ne les achetons pas. Alors nous sommes heureux de trouver un équivalent dans la presse quotidienne, dans les journaux, ces vulgarisateurs de connaissances utiles, ces machines aux effets dynamiques puissants qui alimentent la vie mentale et particulièrement la vie politique des peuples; ces accumulateurs de l'électricité sociale, appelée plus respectueusement l'opinion publique. Les journaux comprenant leur rôle important, nous donnent non seulement les nouvelles du jour les plus notables, mais ils ont aussi créé pour le délassement de l'esprit toute une littérature *sui generis*, celle des feuilletons qui contiennent souvent des travaux d'une valeur plus que passagère, quelquefois même des publications qui, réunies plus tard en volumes, sont de vrais livres. Bien des journaux font des éditions du dimanche si grandes et si variées que la lecture en demande plusieurs heures. Ces éditions se rapprochent déjà des revues hebdomadaires. Or, sans vouloir médire des recueils et collections d'articles que l'on connaît sous le titre de revues, car ils forment la principale ressource d'un grand contingent de personnes très-occupées, il faut bien reconnaître que d'un autre côté ces revues ne sont que trop fréquemment les oreillers de paresse sur lesquels nombre de lecteurs se reposent; ils en font leur unique aliment spirituel, et accoutumés ainsi à des plats plus petits et plus doux, ils ne savent plus trouver l'énergie pour attaquer bravement la lecture d'un volume, mot qui les effraye déjà.

Les demandes de livres ne s'en res-

sentent-elles pas? La « démocratie littéraire » dont la tâche est certainement féconde à sa manière, n'a-t-elle pas déjà relégué au second plan l'« aristocratie littéraire », les bonnes éditions de livres, et finira-t-elle par dominer cette dernière?

Peut-être ces craintes sont-elles exagérées. Les journaux sont précisément les hérauts les plus puissants des livres nouvellement publiés, ceux qui les font connaître au public; à leur tour les revues rendant accessibles des sujets importants de littérature et d'actualité à un nombre supérieur de lecteurs éclairés, défrichent le terrain pour une culture plus intense dont se chargeront les livres. La presse périodique prépare les progrès intellectuels en augmentant la soif de savoir. Qui sait, du reste, si elle ne va pas se trouver engagée dans une évolution qui paraît remporter la victoire en Amérique? Là les journaux se consacrent de jour en jour davantage au service des nouvelles et abandonnent le genre des articles de fond, écrits philosophiquement et avec une préoccupation littéraire marquée. Le public ne cherche dans les journaux que la satisfaction de sa curiosité avide, de son besoin d'apprendre des événements à sensation. Aux livres revient l'honneur de fournir le fond de la vraie lecture.

Pour décider cette question épineuse du prétendu antagonisme de la presse et du livre, la statistique fournira certainement de précieuses indications. Elle devra, toutefois, prendre en considération l'accroissement des bibliothèques publiques, puisque celles-ci semblent également exercer une influence sur le nombre des productions en en restreignant la vente. Or, il se pourrait fort bien que par la statistique journaux, revues et bibliothèques fussent réhabilités aux yeux des littérateurs comme des précurseurs du livre et salués comme procurant au public ces facilités pour la lecture qui stimulent en chacun le désir de posséder des livres à soi.

Les développements qui précèdent ont dû prouver que les titres de la statistique littéraire sont réels, bien qu'elle paraisse servir surtout des intérêts d'un ordre spirituel, théorique et ne satisfasse peut-être pas encore au degré voulu les exigences immédiates de la vie pratique. Ce que nous venons d'avancer sera corroboré par les matériaux qui vont suivre.

ALLEMAGNE

TABLEAU SYSTÉMATIQUE DES ŒUVRES LITTÉRAIRES, ÉDITÉES EN ALLEMAGNE EN 1887 ET 1888 (communiqué par la librairie J. C. Hinrichs à Leipzig) reproduit dans le *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, 16 janvier 1889

	1887	1888
1. Recueils (encyclopédies). Littérature. Bibliographie	439	430
2. Théologie	1456	1623
3. Droit. Politique. Statistique. Relations et mouvement du commerce, etc.	1369	1490
4. Médecine. Art vétérinaire	1082	1108
5. Sciences naturelles. Chimie. Pharmacie	867	876
6. Philosophie	126	156
7a. Pédagogie. Livres pour les écoles. Gymnastique	2063	1957
7b. Livres à l'usage de la jeunesse	464	494
8. Langues classiques et orientales. Archéologie. Mythologie	585	588
9. Langues modernes. Littérature allemande ancienne	585	543
10. Histoire. Biographies. Mémoires. Correspondance	722	842
11. Géographie. Voyages	370	505
12. Mathématiques. Astronomie	223	195
13. Science militaire. Hippologie.	389	427
14. Science commerciale. Technologie.	725	749
15. Architecture. Mécanique. Chemins de fer. Science minière. Navigation	377	448
16. Silviculture. Chasse	81	117
17. Économie domestique Agriculture. Horticulture	452	429
18. Belles-Lettres (romans, poésies, théâtre, etc.)	1402	1423
19. Beaux-Arts (peinture, musique, etc.). Sténographie	648	670
20. Livres populaires. Almanachs	729	780
21. Franc-Maçonnerie	16	23
22. Publications diverses.	387	753
Cartes géographiques.	415	374
	15972	17000
		+ 1028

ANGLETERRE

PRODUCTION DE LIVRES DANS LES ANNÉES 1887 ET 1888. (Tableau publié par le *London Publishers' Circular*, reproduit dans le *Publishers' Weekly*, 9 février 1889)

	1887		1888	
	Nouv. publications	Nouv. éditions	Nouv. publications	Nouv. éditions
1. Théologie. Sermons. Œuvres relatives à la bible	680	135	748	164
2. Pédagogie. Œuvres classiques et philologiques	582	102	630	149
3. Livres à l'usage de la jeunesse. Contes	439	100	357	113
4. Nouvelles. Récits. Autres ouvrages d'imagination	762	228	929	385
5. Droit. Jurisprudence	73	49	115	57
6. Économie politique et sociale. Trafic et commerce	113	25	111	24
7. Arts. Sciences. Œuvres illustrées	115	63	184	69
8. Voyages. Recherches géographiques	227	68	224	73
9. Histoire. Biographies	394	71	377	109
10. Poésies et drames	82	44	163	68
11. Annuaires. Séries et volumes	302	—	324	3
12. Médecine. Chirurgie	133	77	126	73
13. Belles-Lettres. Essais. Monographies	140	235	165	224
14. Publications diverses (incl. pamphlets, excl. sermons)	368	79	507	120
	4410	1276	4960	1631
		4410		4960
		5686		6591
				+905

ÉTATS-UNIS

PRODUCTION DE LIVRES DANS LES ANNÉES 1887 ET 1888. (Tableau publié dans le *Publishers' Weekly*, 9 février 1889)

	1887	1888	Livres faits aux États-Unis	Livres importés
1. Œuvres d'imagination	1022	874	808	66
2. Œuvres à l'usage de la jeunesse	487	410	298	112
3. Droit	438	335	329	6
4. Théologie et religion	353	482	339	143
5. Pédagogie. Linguistique	283	413	306	107
6. Histoire de la littérature et Miscellanées	251	291	199	92
7. Poésies et drames	221	280	165	115
8. Biographies et mémoires	201	247	145	102
9. Descriptions. Voyages	180	197	144	53
10. Ouvrages d'art et ouvrages illustrés	175	250	143	107
11. Médecine. Hygiène	171	151	95	56
12. Histoire	157	144	110	34
13. Sciences sociales et politiques	143	227	200	27
14. Arts utiles	123	124	74	50
15. Sciences physiques et mathématiques	76	56	43	13
16. Économie domestique. Économie rurale	61	39	30	9
17. Sport. Divertissements	48	46	36	10
18. Humour. Satire	26	47	44	3
19. Philosophie. Philosophie morale	21	18	12	6
	4437	4631	3520	1111
				3520
				4631
				+ 194

ITALIE

STATISTIQUE DES PUBLICATIONS EN 1888. (Tableau dressé par la Bibliothèque nationale de Florence et publié dans le *Giornale della libreria*, 27 janvier 1889, n° 4)

	1887	1888
1. Bibliographies	97	101
2. Encyclopédies	4	3
3. Actes académiques	21	24
4. Philosophie. Théologie	124	110
Publications religieuses; lectures pieuses	1011	992
5. Instruction. Education	485	494
Livres d'écoles	551	569
6. Histoire. Géographie	606	653
7. Biographie des contemporains	539	488
8. Philologie. Histoire de la littérature	352	412
9. Littérature contemporaine. Poésie	392	355
Romans et nouvelles	336	334
Théâtre	218	208
Miscellanées; lectures populaires	398	289
10. Législation. Jurisprudence	396	340
Actes du Sénat	286	223
Actes de la Chambre des Députés	418	386
11. Sciences politiques et sociales	449	462
Statuts; bilans, etc.	1443	1331
12. Sciences physiques, mathématiques et naturelles	379	348
13. Médecine	670	771
14. Science de l'ingénieur. Chemins de fer	236	224
15. Guerre. Marine	185	182
16. Beaux-Arts	200	184
17. Agriculture. Industrie. Commerce	1168	1133
18. Journaux nouveaux	197	247
	11161	10863
	+ 298	

## RUSSIE

PRODUCTION DE LIVRES NOUVEAUX EN 1888  
(Statistique publiée par l'organe des libraires  
russes et reproduite par le *Børsenblatt* du  
20 février 1889)

Philosophie . . . . .	26
Pédagogie . . . . .	86
Linguistique . . . . .	420
Belles-Lettres . . . . .	818
Géographie . . . . .	211
Histoire . . . . .	413
Sciences politiques . . . . .	368
Mathématiques . . . . .	153
Sciences militaires . . . . .	202
Sciences naturelles . . . . .	168
Médecine . . . . .	454
Technologie . . . . .	127
Agriculture . . . . .	121
Livres à l'usage de la jeunesse . . . . .	115
Livres populaires . . . . .	217
Arts . . . . .	139
Miscellanées . . . . .	448

TOTAL 4486

## FRANCE

DÉPÔTS FAITS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DANS LES ANNÉES 1887 ET 1888 et enregistrés  
dans la *Bibliographie de la France*

	1887	1888
Livres . . . . .	12901	12973
Nouvelles publications périodiques . . . . .	706	852
Livres venant de l'étranger . . . . .	182	141
Compositions musicales . . . . .	5350	5604
Gravures, lithographies, photographies . . . . .	2484	2278

Avant de récapituler ces chiffres, il importe de consigner quelques observations au sujet de la manière dont ils ont été obtenus et des particularités qui se présentent dans chaque pays.

La statistique de l'ALLEMAGNE ne comprend pas seulement les publications faites par cette nation, mais aussi celles faites en Autriche et dans la partie allemande de la Suisse, c'est-à-dire dans les régions où il y a des libraires-éditeurs qui sont membres de la « Société de la Bourse des libraires allemands ». A cette production de livres il faudrait ajouter celle des publications périodiques (journaux et revues); elles ont été, au commencement de l'année 1888, au nombre de 2963 contre 2729 en 1887 à pareille date, ce qui représente un surcroît de 234 publications. Malheureusement l'espace nous manque ici pour publier les 31 catégories en lesquelles elles se répartissent. Comme les données paraissent complètes, il serait intéressant de voir si à l'augmentation des publications périodiques correspond une diminution des

livres ou *vice-versa*; mais les termes de comparaison avec l'année 1887 nous font défaut pour les premières.

Comme phénomènes particuliers nous notons le progrès de sciences opposées, la philosophie (+ 30); la science militaire (+ 38); l'architecture, la mécanique, etc. (+ 71), et le recul des mathématiques et de l'astronomie (- 28). Quant à la Suisse il est regrettable que nous ne possédions aucune donnée sur la production de la partie de ce pays dite romande qui, d'après tout ce que nous savons, représente une littérature vigoureusement soutenue.

EN ANGLETERRE les catégories mentionnées sous chiffres 6, 8, 9, 11, 12 et 13 se sont maintenues presque au même niveau que l'année précédente: celles des numéros 11 et 13 montrent une légère augmentation; celles des numéros 6, 8, 9 et 12 une légère diminution de publications nouvelles. Par contre, il y a une augmentation marquée dans les livres de la première catégorie, surtout dans les livres religieux nouveaux et nouvellement édités, de même il y a progrès pour les livres pédagogiques, philologiques et classiques. Le droit, les arts et les sciences, les publications diverses ont augmenté presque de la moitié; les poésies et les drames ont doublé de nombre. Si les livres destinés à la jeunesse ont diminué, cela provient, nous assure-t-on, de ce que beaucoup d'entre eux sont si bien écrits et illustrés que les personnes âgées aiment aussi à les lire, ce qui motive leur classification dans la catégorie 4, laquelle se trouve par là plus nourrie. Il est possible aussi qu'une partie de ces livres ait trouvé place dans les œuvres pédagogiques.

AUX ÉTATS-UNIS il y a 194 publications de plus qu'en 1887. Le journal *Publishers' Weekly* ne donne pas uniquement des chiffres, il consacre à chaque classe un chapitre spécial où les publications les plus en vue sont citées nominalement. Cet organe constate qu'en général la littérature éphémère qui n'attire que des regards fugitifs et qui encombre le marché, surtout à Noël, est représentée en grande quantité, spécialement par des livres à riches parures . . . . « Nous pensons ne pas faire un songe d'Arcadie quand nous espérons qu'un avenir prochain nous donnera moins de livres et de meilleurs, et que vendeurs et lecteurs trouveront aussi le temps de les connaître de plus près que par leur couverture. »

En ce qui concerne la nouvelle distinction entre les ouvrages confectionnés aux États-Unis et ceux importés du dehors, en grande majorité d'Angleterre, le *Publishers' Weekly* considère le résultat établi comme approximatif malgré les grands soins apportés à cette statistique. Des 3520 livres faits en Amérique, à peu près 3000 sont dus à des auteurs américains; ce sont des œuvres originales, des traductions (surtout de l'espagnol, du français et du russe) et des adaptations, spécialement dans la branche des manuels d'école et des ouvrages de médecine. De ces publications 590 seulement (!) sont des *reprints* ou réimpressions illicites, dont 375 appartiennent à la classe des œuvres d'imagination éditées à des prix réduits. Comme d'autre part il y a 140 livres d'auteurs américains en éditions à bon marché, mais protégés aux États-Unis, le nombre total des éditions à bas prix a été en 1888 de 515.

Les nouvelles les plus lues et les plus discutées en 1888 en Angleterre aussi bien qu'en Amérique sont écrites par des femmes. C'est ainsi que *Robert Elsmere* par M<sup>me</sup> Humphry Ward a été vendu en Amérique approximativement à 150,000 exemplaires. Les acheteurs avaient l'embarras du choix des éditions: trois d'entre elles étaient d'importation anglaise et six ou sept constituaient des *reprints*. Maintenant certaines maisons de commerce (*dry good houses*) donnent ce livre comme prime pour l'achat d'un pain de savon coûtant 1 franc ou avec de la médecine à 50 cents la bouteille (!) Un point à noter, c'est que les principales nouvelles publiées traitent des sujets de théologie, ce qui fait dire à l'*American Bookseller* que cette année pourrait bien être connue plus tard dans l'histoire littéraire comme l'année des *theological novels*.

En corrélation avec ce phénomène nous constatons une augmentation considérable d'ouvrages de théologie parmi lesquels se trouvent des études d'histoire ecclésiastique, des manuels pour les étudiants et les pasteurs et des sermons. Si, contrairement à ce qui arrivait vis-à-vis de l'année 1886, le nombre des livres à l'usage de la jeunesse a diminué, le *Publishers' Weekly* observe que la qualité s'en est beaucoup améliorée. Chaque année l'humour et la satire montent en fa-

(1) *American Bookseller*. 1<sup>er</sup> mars 1889.

veur (+ 21 en 1888); les sciences sociales et politiques progressent aussi (+ 84); mais les publications des sciences physiques et mathématiques ne forment guère plus du tiers de ce qu'elles étaient en 1886. L'économie domestique et rurale a de nouveau baissé de 22 publications.

Quant à la FRANCE la division en catégories n'a pas été faite, à notre connaissance du moins. « Toutes les publications, dit la *Bibliographie de la France*, sont loin d'avoir la même étendue; à côté du dictionnaire on rencontre le simple alphabet. » Nous savons seulement que depuis 1879 le nombre des livres enregistrés a diminué; cette année-là il était encore de 14,122; le nombre des livres étrangers a baissé également, tandis que celui des nouvelles publications périodiques augmente chaque année. (1)

Dans le nombre de plus de dix mille publications faites en ITALIE, nombre énorme malgré la diminution vis-à-vis de l'année 1887, sont inclus toutefois des imprimés qui ne méritent guère le nom de livres. Tels les statuts, règlements, bilans, etc., de sociétés privées (1331 numéros); les actes du Parlement (projets de lois, compte-rendus, etc.), fascicules et feuilles volantes qui représentent 609 numéros, mais qui pourraient tenir dans deux volumes; les 1113 numéros attribués à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, dont un millier environ a un caractère administratif privé, enfin les 247 journaux nouveaux, dont un petit nombre a pu se maintenir en vie. On pourrait examiner de la même manière les autres catégories; mais si l'on s'en tient à ces quatre, pour les déduire du total, il ne reste que 7678 livres proprement dits, soit 420 de moins qu'en 1887, les mêmes calculs étant appliqués à la production de cette année-là. (2)

La Bibliothèque nationale a fourni encore d'autres détails permettant d'examiner de près le chiffre des publications de l'année 1888. 421 de ces publications ont été faites en langues étrangères, savoir 259 en latin et 5 en grec (une vingtaine de livres scolastiques et le reste des livres religieux); 109 en fran-

çais (presque toutes de science ou de finance); 22 en anglais, 14 en allemand, etc. Et 443 des publications ont été traduites d'autres langues en italien, soit 198 du français — ce chiffre reste certainement au-dessous de la réalité —; 88 de l'allemand, 64 de l'anglais, 44 du latin, 17 du grec, 20 de l'espagnol, 4 du persan, 3 du russe, 1 du hollandais, 1 du chinois, 1 du sanscrit et 1 du volapuk. Si la Bibliothèque nous avait indiqué encore le nombre des réimpressions, on arriverait de soustraction en soustraction à savoir le nombre des publications nouvelles et originales faites en italien. En comptant les livres publiés pour la seconde fois, nous sommes en présence, pour l'année 1888, d'environ 6800 livres italiens originaux.

Nous publions ailleurs la statistique de la presse périodique en 1887, qui représente un chiffre de 1606 journaux divisés en 17 catégories.

Reste la RUSSIE. Dans ce pays chaque imprimerie est tenue de délivrer 10 exemplaires de tout ouvrage imprimé à l'autorité qui en note le titre, le nom de l'éditeur, le chiffre et le prix de l'édition. Ces données sont insérées dans le moniteur de l'Empire, le *Prawitelstvennij Wjestnik* et les exemplaires distribués aux bibliothèques. Les livres sont alors classés d'après les divisions scientifiques indiquées dans le tableau, et la classification publiée dans l'organe officiel de l'Association des libraires russes, le *Knishnij Wjestnik*. Il est fait abstraction dans ce tableau des livres de contenu théologique, parus sous la censure des autorités de l'Église, de même que des livres dont aucun commerce n'est fait, en particulier des dissertations. Par l'adjonction de ces productions, le total des publications russes serait élevé au chiffre d'environ 5000.

La *récapitulation* de tous ces nombres donne les résultats suivants:

La somme totale de la production que nous appellerons brute, de livres et (pour la France et l'Italie) de journaux nouveaux, somme obtenue par l'addition des chiffres présentés dans les tableaux, est pour l'année 1888 de 57,537. En en déduisant la production littéraire de la Russie afin de pouvoir mettre en parallèle la production totale des cinq pays restants dans les années 1887 et 1888, nous voyons que celle de 1887 a été de 51,045 publications

» » 1888 » » »	53,051	»
augmentation :	2,006	»

Cette augmentation doit être mise presque exclusivement au bénéfice de l'Allemagne (+ 1028 œuvres en 1888) et de l'Angleterre (+ 905 œuvres), tandis que la France (+ 177 œuvres) et les États-Unis (+ 194 œuvres) contrebalancent avec leur augmentation restreinte la diminution d'œuvres produites en Italie (— 298).

En tenant compte des observations que nous avons faites plus haut au sujet de la production de chaque pays, nous arrivons à un résultat un peu différent. Nous laissons de côté: pour l'Allemagne les cartes géographiques, pour l'Angleterre les nouvelles éditions, pour les États-Unis les livres importés (calculés approximativement pour l'année 1887), pour la France les nouvelles publications périodiques et les livres venant de l'étranger et pour l'Italie les quatre catégories dont nous avons parlé et les traductions d'œuvres étrangères (calculées approximativement pour l'année 1887). Alors la somme totale des productions nationales serait d'environ 43,800 en 1887 contre environ 45,300 en 1888, soit une augmentation d'environ 1500 œuvres provenant surtout du poids jeté dans la balance par l'Allemagne. Avec le contingent de la Russie (environ 5000 œuvres), la production se sera élevée en 1888 à environ 50.000 œuvres.

Passons maintenant à quelques remarques sur la production de ceux des pays qui, par des données et par des divisions un peu explicites, rendent possible une comparaison portant sur deux années au moins: ce sont l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis et l'Italie. Par suite de la divergence trop notable des classifications nous ne pouvons suivre les courants généraux que dans les catégories suivantes:

**THÉOLOGIE.** Les publications de ce domaine deviennent partout plus nombreuses, sauf en Italie où il y a diminution (— 33) vis-à-vis de 1887 (la classe comprend dans ce pays également les publications philosophiques). L'Allemagne compense par une forte augmentation (167) la différence en moins signalée pour l'année 1887; l'Angleterre porte à cette branche une faveur toujours croissante (68 nouvelles publications et 29 nouvelles éditions), et les États-Unis ont aussi 129 publications de plus qu'en 1887.

**DRÖIT.** La hausse particulière signalée en Angleterre l'année précédente continue; elle est de 42 nouvelles

(1) En 1887 la France a importé des livres pour une somme de 5 millions de francs; elle en a exporté pour une somme de 17,2 millions.

(2) Observations du *Giornale della libreria*, numéro du 27 janvier 1889.

publications et 8 nouvelles éditions. L'Allemagne a publié 121 livres de plus qu'en 1887. Par contre les États-Unis et l'Italie indiquent un fort déficit en 1888 dans la production de ces livres, déficit qui est dans le premier pays de 103 publications, dans le second de 56 publications.

**MÉDECINE.** Elle continue à jouir d'une hausse en Allemagne (+ 26) et d'une vogue spéciale en Italie (+ 101); de leur côté l'Angleterre et les États-Unis montrent un ralentissement de production.

**PÉDAGOGIE** et sciences annexes. Les cadres de cette catégorie sont flottants. En Allemagne et en Italie ils comprennent encore les manuels d'école, en Angleterre les œuvres classiques et philologiques, aux États-Unis les œuvres de linguistique. Hausse sur toute la ligne, sauf en Allemagne où il y a une diminution de 106 publications qui est insignifiante, il est vrai, en proportion du nombre très-considérable de près de deux mille publications de cette discipline. L'augmentation est surtout marquée aux États-Unis (+ 130) et en Angleterre (48 nouvelles publications et 47 nouvelles éditions). Est-ce un effet de la classification qui indique que les œuvres destinées à la jeunesse ont diminué en Angleterre (82 nouvelles publications de moins contre 13 nouvelles éditions de plus) et aux États-Unis (77 publications de moins), mais augmenté légèrement en Allemagne (+ 30)? On serait tenté de le supposer par suite de la parenté des deux domaines.

L'HISTOIRE regagne ses positions perdues en 1887 en Allemagne (+ 120 publications); elle jouit avec la géographie de faveur en Italie (+ 47); elle diminue en influence aux États-Unis (— 13) bien que la classe alliée des « biographies et mémoires » ait augmenté dans chacune des deux années 1887 et 1888 de 46 publications. En Angleterre il y a 17 nouvelles publications de moins, 38 nouvelles éditions de plus.

Quant à la GÉOGRAPHIE et aux voyages l'Allemagne offre une augmentation notable sur 1887 (+ 135 publications), mais subit une diminution sensible (41) dans la production des cartes géographiques; l'Angleterre reste presque stationnaire; les États-Unis ont une légère augmentation (+ 17).

La division des BELLES-LETTRES est bien vacillante; toutefois la branche

spéciale intitulée *poésies et drames* présente une hausse remarquable en Angleterre (61 nouvelles publications et 24 nouvelles éditions) et aux États-Unis (+ 59). La production reste presque immobile en Allemagne; elle a baissé dans toute cette division en Italie (poésie — 37; théâtre — 10). Quant à la catégorie propre aux peuples d'idiome anglais et appelée « œuvres d'imagination » l'Angleterre suit sa marche ascendante (167 nouvelles publications et 157 nouvelles éditions); par contre le tableau des États-Unis indique une baisse de 148 publications.

Les livres du domaine des BEAUX-ARTS ne sont presque nulle part classés distinctement. En Allemagne où la sténographie leur est annexée, il y a une légère augmentation (22); aux États-Unis (division 10) une augmentation prononcée (+ 75).

Ce résumé sommaire des résultats statistiques aura rendu palpables les lacunes et les défauts qui défigurent encore les exposés de cette science. L'année passée nous avons énuméré les difficultés particulières qui s'opposent au groupement matériel et scientifique des publications; cette année nous croyons ne pas devoir passer sous silence les difficultés d'une nature générale. Les signaler, c'est inviter à des réformes, c'est servir le progrès.

D'abord il faut se pénétrer de cette vérité que sur le terrain de la statistique internationale des livres plus qu'ailleurs la quantité est souvent en contradiction flagrante avec la qualité. C'est cette dernière idée qu'il s'agit de réduire autant que possible dans ses éléments. Eh bien, toute statistique solide devrait établir une distinction nette entre les livres nationaux et les simples traductions d'œuvres étrangères. Non moins importante serait la division entre les créations littéraires faites dans la langue du pays et celles faites dans d'autres langues. L'Italie a donné à ce sujet des renseignements très-significatifs. En connexité avec cette division il y aurait lieu d'imiter les Américains qui ont tracé, pour la première fois en 1888, une ligne de démarcation entre les livres produits chez eux et ceux qui leur viennent du dehors. La statistique des importations et des exportations des marchandises, relevée presque partout avec un grand soin, servirait de base pour discerner

dans chaque pays les œuvres nationales des œuvres étrangères. Si l'exactitude à ce sujet était poussée plus loin, on devrait même connaître le nombre des contrefaçons d'œuvres littéraires (les États-Unis le communiquent). Une autre catégorie de réimpressions, licites celles-ci, devrait être placée soigneusement à part (comme le fait l'Angleterre); ce sont les nouvelles éditions d'œuvres anciennes. Certaines couches sociales lisent plus souvent les éditions à bon marché des vieux classiques que les publications modernes; elles préfèrent les morts aux vivants. Par conséquent, pour connaître, aussi approximativement que possible, tout ce qui est lu dans un pays, les rééditions auxquelles nous faisons allusion devraient également entrer en ligne de compte. Enfin il serait utile de connaître le nombre des exemplaires de chaque édition, ce qui est peut-être moins difficile qu'on ne le pense. En tout cas les États-Unis nous disent par l'organe du *Publishers' Weekly* que le tirage de chaque édition n'est pas devenu plus fort malgré l'augmentation énorme des lecteurs. Avec des données statistiques sur ce point, les coutumes des libraires de chaque pays seraient plus connues, le travail préparatoire pour l'élaboration d'un code spécial relatif au contrat d'édition serait de ce chef avancé et il y aurait toujours plus d'uniformité dans les relations juridiques entre auteurs et éditeurs.

Nous le voyons, les rudiments de ces améliorations existent; il n'y aura qu'à les développer.

En résumé, la statistique internationale des livres est un auxiliaire puissant de la protection des droits d'auteur. Amener les pays à l'introduire et à la cultiver, c'est les amener à prêter attention et sollicitude à leur production littéraire. A une époque où le *do ut des* joue le rôle principal dans la conclusion des traités internationaux, il est indispensable de frapper les esprits positifs par des chiffres et d'arriver, en passant par des calculs numériques, à des résultats d'une nature plus élevée tels que la reconnaissance générale des droits d'auteur et la fondation de la vraie République des Lettres.

**DE LA SUPPRESSION DE LA CAUTION JU-  
DICATUM SOLVI EN MATIÈRE LITTÉRAIRE  
ET ARTISTIQUE**  
*(Suite.)*<sup>(1)</sup>



produit dans son numéro du 9 juin une dépêche expédiée de Naples le 7 et annonçant le jugement intervenu dans la cause retentissante du dictionnaire Melzi.<sup>(1)</sup> Les éditeurs des contrefaçons ont été condamnés à des amendes allant de 250 à 300 liras; et 26 des 122 accusés de vente frauduleuse du faux dictionnaire, à des amendes variant de 51 à 100 liras; les autres ont été absous. En outre, les personnes condamnées seront solidairement responsables des dommages-intérêts à payer au professeur Melzi auquel une indemnité provisionnelle de 3000 liras a été adjugée en attendant le prononcé du jugement sur les conclusions civiles qui interviendra ultérieurement.

FRANCE. — D'après le *Dictionnaire général des artistes de l'École française, depuis l'origine des arts du dessin jusqu'en 1882* par L. Auvray,<sup>(2)</sup> la France comptait, en 1882, le nombre énorme de 13,721 artistes qui se répartissaient dans les différentes branches des arts comme suit: 9095 peintres, 1608 sculpteurs, 2141 architectes, 755 graveurs et 122 lithographes. C'est, comme il fallait s'y attendre, le département de la Seine qui contribue le plus à ces chiffres, avec 3022 peintres, 543 statuaires, 439 architectes, 256 graveurs et 38 lithographes.

ALLEMAGNE. — La corporation des libraires de Berlin a l'intention d'assurer *in globo*, auprès d'une compagnie, tous les envois de livres expédiés entre Berlin et Leipzig. D'autre part on demande que pour tous ces transports l'administration des chemins de fer fasse construire des wagons spéciaux pouvant être fermés; ces wagons seraient mis à la disposition des intéressés à des tarifs réduits. On voit que la matière à réformes utiles ne manque pas.

SUISSE. — D'après le rapport de gestion pour l'année 1888, l'administration des postes a expédié en tout 83,609,882 lettres, 17,267,531 cartes postales, 68,076,584 *journaux* (ce dernier chiffre ne comprend que les expéditions à l'intérieur du pays) et 29,539,137 *imprimés*, dont 17,000,491 circulaient à l'intérieur, 7,395,635 venaient du dehors et 5,143,011 étaient envoyés à d'autres pays. Cela fait par tête de population, celle-ci étant calculée d'après le dernier recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1888 à 2,934,000 âmes — 28 lettres, 6 cartes postales, 23 journaux et 10 *imprimés*.

(1) Voir *Droit d'Auteur*, année courante, n° 5, p. 58.

(2) 2 volumes, 1 volume-supplément et une table topographique contenant la répartition des artistes d'après les départements. Paris. Librairie Renouard, H. Laurens, succ.

(A suivre.)

### FAITS DIVERS

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE. — Dans le programme élaboré pour ce congrès qui aura lieu du 6 au 17 août à Paris sous la présidence de M. Janssen, membre de l'Institut, nous trouvons une question rentrant dans notre domaine; c'est la question 10: *Protection de la propriété artistique des œuvres photographiques*. Le secrétaire du comité d'organisation est M. S. Pector, 9, rue Lincoln, Paris, auquel toutes les communications doivent être adressées.

ITALIE. — CONTREFAÇON DU DICTIONNAIRE MELZI.

Le *Journal de la librairie* de Milan re-

## BIBLIOGRAPHIE

(Nous publierons : 1<sup>o</sup> un compte-rendu succinct des ouvrages concernant la protection des œuvres littéraires et artistiques, dont nous recevrons deux exemplaires; 2<sup>o</sup> le titre des publications périodiques sur la matière qui nous parviendront régulièrement)

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BOLETIN OFICIAL DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL É INDUSTRIAL, organe bi-mensuel de l'Administration espagnole. Prix d'abonnement pour l'étranger : un an, 30 piécettes. Madrid, au Ministère du Fomento.

*Première section : Propriété intellectuelle.* — Liste des œuvres inscrites dans le registre provisoire de la propriété intellectuelle à Madrid. — Notice bibliographique des œuvres imprimées en espagnol à l'étranger et dont l'introduction en Espagne est autorisée. — Liste des œuvres que la commission spéciale du conseil de l'instruction publique a déclarées utiles comme pouvant servir de texte dans les écoles primaires de la Péninsule. — Liste des œuvres dramatiques représentées dans les théâtres d'Espagne.

*Seconde section : Propriété industrielle.*

I DIRITTI D'AUTORE, bulletin mensuel de la Société italienne des Auteurs, publié à Milan au siège de la société, Via Brera, numéro 49.

No 6. — *Parte non ufficiale.* — 1. Giurisprudenza italiana : Plagio o contraffazione, sentenza 5 maggio 1889 del Tribunale correzionale di Milano. — Sentenza 13 maggio 1889 in causa Ricordi-Sonzogno per diritti d'autore sopra opere musicali diverse. — 2. Giurisprudenza straniera : Sentenza 6 maggio 1889 della Corte di Alessandria, che riconosce la proprietà letteraria di scrittori francesi in Egitto. — Articoli di giornale : veste e diritti dell'editore per le opere anonime; Sentenza 5 aprile 1888 del Tribunale della Senna e 25 luglio d. a. della Corte d'appello di Parigi. — 3. Cronaca : Congresso internazionale di Parigi sulla proprietà letteraria : invito ai soci. — Processo di Napoli sui vocabolarj Melzi. — La torre d'Eiffel. — 4. Bibliografia. — 5. Nuovi soci.

No 7. — *Parte ufficiale.* — 1. America del Sud : Trattato per la protezione delle opere letterarie e artistiche fra Confederazione Argentina, Bolivia, Brasile, Paraguay, Perù e Uruguay. — Commenti del *Droit d'Auteur* di Berna. — 2. Giurisprudenza italiana : Sent. 7 giugno 1889 del trib. di Napoli, nella causa del Vocabolario Melzi. — 3. Giurisprudenza straniera : Sentenza 17 aprile 1885 del trib. correzionale della Senna : proprietà artistica; ritratti in fotografia, in disegno : mancano contraffazione e danno in difetto di concorrenza. — 4. Necrologia : Francesco Giganti. — 5. Nuovi soci. — 6. Bibliografia. — 7. Biblioteca. — 8. Convenzioni internazionali e leggi dei varj stati sulla proprietà letteraria : Opera completa.

L'EXPORT JOURNAL, bulletin international de la librairie et des industries connexes. Publication mensuelle paraissant chez G. Hedeler, éditeur, Leipzig. Prix d'abonnement annuel : fr. 5.

No 23, mai 1889. — Liste de bibliothèques de 50,000 volumes et plus par P.-E. Richter (suite). — Les impôts sur les articles de librairie. VI. Canada. — Revues spéciales (sommaires du mois). — Extraits de journaux.

No 24, juin 1889. — Liste de bibliothèques, etc. — Revues spéciales. — Les impôts sur les articles de librairie. VI. Canada. — Extraits de journaux.

THE PUBLISHERS' WEEKLY. Journal hebdomadaire paraissant à New-York depuis 1852. Office : Franklin Square (330 Pearl Street). Prix annuel d'abonnement : dollars 3. 20.

THE AMERICAN BOOKSELLER. — Prix d'abonnement deux dollars par an, payables d'avance au bureau : 10, Spruce Street. New-York.

ANNALES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE. Publication mensuelle paraissant à Paris, chez A. Rousseau, 14, rue Soufflot. Prix d'abonnement pour l'étranger : un an 12 francs.

Tome XXXIV. — No. 3, mars 1889. — *Propriété industrielle.* — *Propriété littéraire.* Chroniques judiciaires. — Journal *La Loi.* — Auteur anonyme. — Droit de poursuite. — Contrefaçon (Art. 3285). — *Droit international.* — Bibliographie. — Législation et jurisprudence étrangères. — Année 1888 (Art. 3228).

Tome XXXIV. — No 4, avril 1889. — *Propriété littéraire et artistique.* — Poésies mises en musique. — Contrefaçon. — Éditeur. — Autorisation. — Cession. — Bonne foi. — Preuve. — Faute. — Responsabilité. — Dommages-intérêts. (Art. 3304.) — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. — Action personnelle de l'auteur. — Art. 16 des statuts. — Distinction entre le droit de représentation et le droit d'audition. — Comédie-vaudeville. — « La femme à papa ». — Exécution incomplète ou défectueuse d'une œuvre; droit du public et de l'auteur. (Art. 3295.) — Propriété artistique. — Objets industriels. — Droit exclusif. — Contrefaçon. — Mauvaise foi. (Art. 3296.) — Propriété littéraire. — Œuvre dramatique. — Collaboration. (Art. 3302.) — Propriété littéraire. — Renseignements résumés. — Plaas. — Contrefaçon. — Jurisdiction correctionnelle. — Appel. — Nécessité d'une déclaration au greffe. (Art. 3298.) — *Théâtres.* — *Théâtres.* — Police de la salle. — Droit de siffler. — Règlement municipal. (Art. 3292.) — *Théâtres.* — Police de la salle. — Droit de siffler. — Règlement municipal. — Tumble. (Art. 3293.) — *Théâtres.* — Police de la salle. — Droit de siffler. — Règlement municipal. — Ville de Lyon. (Art. 3294.)

No 5, mai 1889. — Propriété artistique. — Portraits. — Photographies. — Reproduction. — Dessin. — Préjudice. — Contrefaçon (art.

3307). — Ouvrages dramatiques. — Droit de représentation (art. 3308). — Théâtre. — Directeur. — Auteurs. — Traités. — Cession. — Clause pénale. — Action. — Recevabilité. — Collaboration. Indivisibilité (art. 3309.)

No 6, juin 1889. — *Brevets d'invention*, etc.

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ, par M. Clunet, avocat à la cour de Paris (Marchal et Billard, 27, place Dauphine, à Paris; un an : fr. 18).

1889. (16<sup>e</sup> année, nos 1 et 2.) — *Jurisprudence.* France. Propriété artistique. — Allemagne. — Propr. litt. et art. — Suède. Propriété artistique.

Nos 3 et 4. — *Jurisprudence.* Allemagne. Propriété littéraire. — Espagne. Propriété artistique. — Italie : Photographe. — Propriété littéraire.

Nos 5 et 6. — *Chronique.* — Affaire de Buffalo Bill et des représentations théâtrales de la vie du *Far West* américain à Paris. — Pseudonyme. — Propr. litt. et art. — Esclavage. I. Propriété d'un pseudonyme, assimilation au nom patronymique, droit de l'étranger. — II. Propriété littéraire. Brochure. — Scénario. Affiche-image. Pantomime. Composition scénique. Droit de l'étranger et formalités. — *Jurisprudence.* Angleterre. — Titre de journal. — Italie. — Propriété littéraire.

LA CULTURA. Revue des sciences, des lettres et des arts, publiée sous la direction de R. Bonghi. Éditeur : Dr Leonardo Vallardi. Rome, 79, Via dell'Umiltà.

DEUTSCHE PRESSE, organe de l'Association des écrivains allemands. 1<sup>re</sup> année. Revue hebdomadaire, publiée sous la rédaction de M. Heinrich Steinitz, à Berlin.

LA ESPAÑA ARTISTICA, journal hebdomadaire de Madrid, consacré aux théâtres, à la littérature, à la politique et aux beaux-arts. Directeur : Gabriel Merino.

Nos lecteurs connaissant la virile et harmonieuse langue de Cervantes nous sauront gré de leur signaler le numéro 52 de ce journal, qui est consacré presque exclusivement à José Zorilla, et quiconque aime voir, comment un peuple honore ses écrivains, lira avec enthousiasme les descriptions pittoresques du couronnement du poète de Grenade ainsi que des solennités qui eurent lieu dans cette ville du 18 au 23 juin pour entourer cet acte. — Après la fête de l'anniversaire de Victor Hugo et les effusions populaires témoignées à Verdi, on aura difficilement vu quelque chose de plus grandiose. LA ESPAÑA ARTISTICA qui ajoute à ce numéro une gravure allégorique avec portrait du poète, clôt dignement ses colonnes où se trouvent encore des renseignements sur les théâtres espagnols et étrangers, par la poésie intitulée *A Granada*, dans laquelle Zorilla parle de son couronnement d'une manière si délicate, si modeste et si fière à la fois qu'il produira sur tous les cœurs sensibles une émotion profonde.